

**Compte-rendu du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
Du 7 AVRIL 2016**

Solidaires Finances Publiques

Président du CHSCT

M. MORICEAU

Représentants de l'Administration

M GARBUNOW

M PAILLET

Assistante de Prévention

Mme ANGLADE

Secrétaire Animatrice

Mme FERELLEC

Logistique

Mme ANGLADE

Représentants des personnels

Stéphane GRIFFAULT- S.F.P. (T)

Loïc GALLOT- S.F.P. (S)

Maryse BENECH- F.O. (T)

Eric BASTIEN - F.O. (T)

Daniel HINDERSCHID- C.G.T. (T)

José TEUILLIERIAS - CGT (T)

Marie-Hélène DENAUX - CGT (S)

Monsieur MORICEAU ouvre la séance à 09h30.

Les membres du CHSCT souhaite la bienvenue à M Ludovic THIEBAUT, nouvel inspecteur santé et sécurité au travail en remplacement de M ESPINAT.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 OCTOBRE 2015

Le procès-verbal est adopté.

2) Présentation de la note d'orientation 2016 par l'inspecteur santé et sécurité au travail

M THIEBAUT nous présente la note d'orientation 2016 qui décline les grandes orientations, en matière d'évaluation et de prévention, suivantes :

- Priorités d'action notamment la prévention des risques de chutes et des risques routiers.
- Prévention des Risques Psychosociaux (RPS).
- Prévention du risque d'incendie et de panique.
- Dispositifs et travaux de mise en sécurité.
- CMR (produits chimiques, amiante...).
- Analyse des situations de travail dans les locaux d'accueil.
- Soutenir le retour au travail après une longue absence pour maladie.

3) Bilan d'activité du CHSCT 2015

Le CHSCT du Cantal a disposé d'un budget de 36800 €.

L'ensemble des actions financées par le CHSCT en 2015 est repris dans ce document. Il sera consultable en ligne : ULYSSE 15 / Les agents / conditions de vie au travail / lettre du CHS-CT / 16

4) Bilan DUERP 2014/2015

Mme ANGLADE nous présente le bilan du document unique d'évaluation des risques professionnels.

L'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du programme annuel de prévention (PAP) est une obligation réglementaire.

La campagne DUERP-PAP 2014/2015 de la DGFIP s'était inscrit dans le prolongement de la campagne précédente mais selon des modalités allégées de recueil des risques. En effet, seul le groupe de travail a participé à l'élaboration de ce document.

Ce bilan sera consultable en ligne prochainement sur : ULYSSE 15 / Les agents / conditions de vie au travail / DUERP / Bilan 2014-2015

A ce propos, n'hésitez pas à parcourir les différents onglets dans la page conditions de vie au travail.

5) Présentation du DUERP 2015/2016

L'ensemble des agents a participé à la campagne DUERP-PAP 2015/2016 de la DDFIP . A l'issue de cette concertation, 417 risques avaient été recensés. Un groupe de travail s'est réuni le 4 février 2016 afin d'évaluer, de classer et d'éliminer les doublons. Les risques les plus importants ont été inscrits au Plan Annuel de Prévention (PAP) afin d'être solutionnés dans le cadre d'actions engagées par la direction et/ou le CHSCT .

Après en avoir débattu, le CHSCT a adopté à l'unanimité le PAP.

Le DUERP 2015/2016 et le PAP 2016 seront consultables en ligne prochainement sur : ULYSSE 15 / Les agents / conditions de vie au travail / DUERP.

6) Proposition de mise en place d'un comité de veille des risques psycho-sociaux (RPS)

M MORICEAU propose la mise en place d'un comité de veille des RPS sous l'égide du CHSCT . Ce comité réunira l'ensemble des acteurs sociaux si un RPS est détecté dans une structure et en accord avec l'agent concerné. Il a pour but de trouver la solution la plus adéquate au problème.

7) Examen des registres santé et sécurité

Divers demandes émanant de différents services ont été satisfaites comme la fourniture de tapis de souris ergonomiques, de souris sans fil, de fauteuils ergonomiques (obligation de l'aval du médecin de prévention) et de lampes.

Sur le site de Mauriac, des particules fines de couleur orange tombent du plafond. Les agents s'interrogent sur la dangerosité ou pas de ces particules. Ces particules vont faire l'objet d'une analyse pour permettre d'apporter la meilleure réponse par la suite. Le bâtiment ayant fait l'objet d'un désamiantage, M THIEBAUT estime que la probabilité de présence d'amiante est minime.

8) Budget 2016

Analyse des besoins en formation

Plusieurs formations sont envisagées :

- Formation ergonomie geste et postures

Le coût de cette formation est forfaitaire pour 12 personnes. Un rappel sera effectué aux agents afin d'optimiser la dépense (970 euros).

- Gestion du stress

Le coût de cette formation est forfaitaire pour 12 personnes. Un rappel sera effectué aux agents afin d'optimiser la dépense (970 euros).

- Situations conflictuelles

Le coût de cette formation est forfaitaire pour 12 personnes. Un rappel sera effectué aux agents afin d'optimiser la dépense (970 euros).

- Conduite à risque

En fonction du nombre d'inscrits, une ou plusieurs sessions seront proposées. Un rappel sera effectué pour la formation. La formation sera assurée par ECF ALAIN. Son coût est de 537 euros pour 6 personnes (14 inscrits à l'heure actuelle).

Analyse des propositions d'action

Les membres du CHS-CT examinent les actions présentées ce jour et approuvent les actions suivantes à l'unanimité :

- Mauriac:

Afin d'apporter une solution aux glissades répétées sur la rampe d'accès en bois, des baguettes en alu vont être fixées au sol le long de la main courante pour un montant de 443 euros.

Une fontaine à eau réfrigérée va être installée pour un montant de 780 € . Elle sera raccordée sur le réseau d'eau.

- DDFIP

Achat de deux paires de chaussures de sécurité pour les agents de service pour un montant de 140 €.

- SPE:

Suite à des problèmes de réverbération du cinéma, des stores spéciaux vont être installés pour un montant de 1521 €.

- Trésorerie d'Aurillac banlieue:

Remplacement de la moquette par des dalles en PVC pour un montant de 6209 euros.

- Site de Saint-Flour :

L'éclairage de l'escalier va être optimisé par la pose de nouvelles lampes LED avec des détecteurs de présence permettant l'allumage automatique pour un montant de 1583 €

- Divers sites :

achat de deux fauteuils ergonomiques pour un montant de 940 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H45.

Loïc GALLOT - Stéphane GRIFFAULT

Si vous avez des propositions à formuler, des problèmes à faire remonter ou des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous contacter et/ou à utiliser le registre Santé et Sécurité en ligne sur ULYSSE 15.